

AUREILHAN, le

05 FEV. 2015

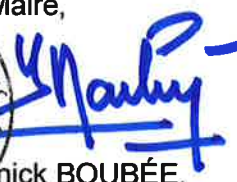
**Convocation du Conseil Municipal**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal prévue le :

**Jeudi 12 février 2015 à 18H30**  
**Salle du Conseil Municipal de la Mairie d'Aureilhan**

**Ordre du jour :**

- 1- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 19 décembre 2014 ;
- 2- Composition des commissions communales suite à installation d'un nouveau conseiller municipal ;
- 3- Signature des marchés de travaux relatifs à la réhabilitation du groupe scolaire des Cèdres ;
- 4- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2015 ;
- 5- Election du délégué au Syndicat de l'Alaric 2<sup>ème</sup> section ;
- 6- Signature d'une convention avec le Conseil Général des Hautes-Pyrénées pour le renouvellement du marquage axial ocre de sécurité sur la RD8 ;
- 7- Autorisation de signature des contrats de remplacement d'agents momentanément indisponibles ;
- 8- Avis sur le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Séméac ;
- 9- Signature du contrat de ville 2015-2020 ;
- 10- Création par le Grand Tarbes d'un service commun d'instruction des autorisations droit des sols et approbation de diverses dispositions ;
- 11- Transfert dans le domaine public des voies, réseaux et espaces verts du lotissement « Les Chardons Bleus 1 » : autorisation de lancement de l'enquête publique.

Le Maire,  
  
Yannick BOUBÉE.

